

Mission Europe : bilan et perspectives

Donatelle POINTEREAU



Pour ce mandat, dans la suite du travail fait par Rémy Pierrot il s'agissait d'une part, de rendre clairement visible, à l'interne et à l'externe, l'intérêt du SNPDEN en ce qui concerne la dimension européenne et internationale des questions éducatives et d'autre part de faire émerger une expertise de notre syndicat sur ces questions, à la fois sur l'objet que constitue le fait éducatif européen et international et sur les engagements et revendications des organisations européennes et internationales éducatives auxquelles nous appartenons.

Rémy Pierrot avait commencé à une époque où ces questions n'avaient pas encore l'importance qu'elles ont prises aujourd'hui; au moment où elles deviennent incontournables, le SNPDEN doit être en capacité de devenir un interlocuteur en prise sur ces sujets, et en liaison avec le mouvement syndical éducatif mondial.

FAIRE ENTENDRE À L'INTERNATIONAL, LA VOIX DE L'ENCADREMENT

Il faut continuer sur ce chemin et en aborder un autre: celui de l'interven-

tion es qualité au plan international et européen tant sur le plan syndical que professionnel.

Un travail de réflexion plus collectif au sein du BN et de l'ensemble du syndicat est nécessaire. Cela doit obligatoirement faire suite à cette période de prise en compte des informations et des problématiques, des rapports de force et des marges de manœuvre, des réseaux et des hommes.

Il faudra maintenant qu'il devienne visible que le SNPDEN s'intéresse à l'international et à l'Europe pour y faire entendre la voix des personnels de l'encadrement, du pilotage et de la direction des établissements scolaires.

Tout le monde reconnaît que l'éducation est un des piliers du développement collectif, tout le monde reconnaît l'importance de la direction des établissements mais c'est une profession fantôme au niveau international. La loi du nombre joue contre nous.

La fragmentation des systèmes scolaires et des statuts rend difficile l'émergence d'une identité collective.

Néanmoins la similitude des problèmes à résoudre et des contraintes la rend nécessaire.

Participer sur ces bases à l'émergence d'un leadership professionnel des personnels de l'encadrement, du pilotage et de la direction des établissements scolaires qui définirait des engagements et des revendications ne peut que nous renforcer sur le plan national.

Le SNPDEN participe régulièrement es qualité aux réunions des commissions internationales de l'UNSA-Education et de l'UNSA. Dans ce cadre il a apporté sa contribution au forum social européen et a assisté aux colloques internationaux consacrés à la citoyenneté européenne, l'enseignement supérieur, l'enseignement technique et professionnel, les territoires et l'Europe.

Le SNPDEN es qualité est en contact avec les représentants du syndicalisme éducatif international.

Il a rencontré le secrétaire général du Comité syndical Européen de l'Éducation (CSEE), le secrétariat général de l'IE et celui du Comité Consultatif de Syndicat (TUAC: Trade Union Advisory Committee).

LE SNPDEN À L'INITIATIVE D'UNE CAMPAGNE DE L'INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

A son initiative, l'IE a décidé de lancer une campagne de défense et de promotion des métiers de la direction et de l'encadrement des systèmes éducatifs et de présenter une motion sur ce thème au congrès de Porto Alegre.

Le livre blanc sera traduit en anglais et présenté en ligne sur les réseaux de l'IE. Une réunion préparatoire s'est déjà tenue à Bruxelles au siège de l'IE en février.

Une enquête co rédigée par l'IE et le SNPDEN a été envoyée aux confédérations et syndicats de l'éducation affiliés à l'IE. En avril une réunion internationale se tiendra au siège du SNPDEN.

La campagne internationale sera lancée au congrès du SNPDEN en mai par le secrétariat général de l'IE.

Il faudra s'interroger sur le fond et la forme de la contribution du SNPDEN au mouvement syndical éducatif mondial.

Il faudra aussi recenser nos forces dans les associations internationales et voir comment nous pouvons y faire identifier nos idées mais aussi nous enrichir de celles des autres. La pratique de la gouvernance à l'échelon national et international

nous conduit à être présents et en veille sur ce terrain là aussi.

Déjà quelques collègues adhérents militants le représentent dans les associations professionnelles internationales et lient en son nom des contacts avec les collègues des autres pays.

Il faudra enfin, à plus long terme, dans un positionnement de cadres au sein d'un état réformé, se tenir prêt à identifier une orientation, choisir un positionnement syndical et adapter nos structures, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne et des objectifs de Barcelone.

UNE DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CES

John Monks, secrétaire général de la CES, a déclaré : « *L'Europe sociale est menacée en même temps que les systèmes nationaux de négociations collectives et de sécurité sociale des États membres. Les gouvernements, y compris ceux de centre gauche, font de nombreuses tentatives pour affaiblir unilatéralement l'État social, privatiser les services publics, saboter le dialogue social, bloquer les nouvelles mesures sociales au niveau européen, encourager la doctrine importée des États-Unis selon laquelle toutes les sociétés devraient avoir pour objectif d'enranger des bénéfices pour leurs actionnaires* ».

La CES exige que des mesures soient prises rapidement pour convenir d'une Constitution à la dimension sociale affirmée. Autrement, l'Europe sera bloquée et la perspective d'avancées sociales deviendra encore plus lointaine.

Nous devons affirmer publiquement nos revendications en faveur d'une Europe du plein emploi, de plus de solidarité et de justice, de plus de cohésion sociale, d'égalité et de tolérance, d'un modèle social européen fort, et d'une constitution à orientation sociale.

Plus nous serons nombreux le 3 avril, plus nous parviendrons à influencer la réflexion des gouvernements, des entreprises et de tous les citoyens.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Proposition de résolution concernant la place et le rôle des personnels de direction et d'encadrement des établissements scolaires du second degré :

Elle sera présentée par l'UNSA Éducation qui recherchera, au niveau national et international, un rassemblement le plus large possible.

Le quatrième congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation réuni à Porto Alegre, Brésil du 22 au 26 juillet 2004 :

1. Reconnaisant l'accroissement, au niveau mondial, de la demande pour un enseignement secondaire de qualité et diversifié ;
2. Considérant que les pressions fortes exercées sur ce niveau d'enseignement par un environnement économique, social et culturel en pleine évolution et par la mise en œuvre de politiques de décentralisation conduisent à des changements en profondeur incluant notamment l'évolution du rôle des enseignants mais également celui des personnels d'encadrement et de direction ;
3. Convaincu que les personnels d'encadrement et de direction ont un rôle essentiel à jouer dans le développement des établissements scolaires et dans la mise en place et la coordination du travail en équipe avec les enseignants et les autres personnels d'éducation ;
4. Considérant les études et réflexions menées par un certain nombre d'organisations

internationales telles que l'OCDE, le Conseil de l'Europe, la banque mondiale et l'Unesco pour identifier les tendances et les nouveaux défis auxquels l'enseignement secondaire est confronté :

demande instamment à l'IE de :

5. Mettre en place un groupe de travail sur le rôle et la place des personnels d'encadrement et de direction des établissements du second degré afin de développer des stratégies et des directives conjointement avec les syndicats ayant déjà entrepris un travail significatif dans ce domaine ;
6. Renforcer la collaboration avec les organisations intergouvernementales afin de promouvoir la condition des personnels concernés dans le cadre des discussions menées sur les évolutions de l'enseignement secondaire.

